

NOTE

DATE : 2001-11-26

DESTINATAIRE(S) : Jean-Michel Boisvert
Chargé de projet, MTQ

EXPÉDITEUR(TRICE) : David Therrien, ing.
Fonction : Analyste en circulation

OBJET : Carrefour Pie-IX / Piste cyclable

N/Réf. : 40067-190

c.c. : Suzanne St-Onge, Jean Hardy

Tel que demandé lors des audiences du BAPE, jeudi le 22 novembre dernier, nous avons analysé le carrefour Pie-IX / Notre-Dame afin de voir quelles mesures pourraient être envisagées pour augmenter la sécurité de la traverse de la piste cyclable à l'approche nord du carrefour.

Puisque le carrefour sera étagé, le nombre de véhicules se présentant aux feux de circulation sera moindre. Il est donc possible d'implanter un phasage et un minutage qui permettra de donner sur demande un **temps d'engagement plus long** aux vélos et aux piétons de l'approche nord du carrefour. La pratique courante de la Ville de Montréal est d'allouer un temps d'engagement minimum de 9 secondes aux piétons. Ce temps d'engagement pourrait être prolongé de plusieurs secondes tout en maintenant un niveau de service général acceptable dont le rapport v/c est inférieur à 1. Il est à noter que le rapport v/c existant est nettement au-dessus de 1. L'aménagement final du carrefour ainsi que le phasage des feux ne sont pas encore fixés et seront discutés avec la Ville lors d'une prochaine étape dans laquelle les détails d'ordre plutôt microscopiques que macroscopiques seront traités.

Définition**Rapport v/c :**

Il s'agit du volume (nombre) de véhicules appréhendés divisé par le nombre maximal de véhicules pouvant passer au feux de circulation.

Un rapport v/c supérieur à 1 signifie donc des files d'attentes qui s'allongent.